

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 13 juin 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 13, 14 et 15 juin 2016

2016 DEVE 42 - DFA Budget annexe du fossoyage – Compte administratif 2015.

M^{me} Pénélope KOMITÈS et M. Julien BARGETON, rapporteurs

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M4 ;

Vu les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2015 du budget annexe du fossoyage délibérés par le Conseil de Paris lors des séances des 15, 16 et 17 décembre 2014 et des 29 et 30 juin 2015 et 1^{er} et 2 juillet 2015 ;

Vu le compte de gestion pour l'exercice 2015 du budget annexe du fossoyage rendu par le Directeur Régional des Finances Publiques d'Île-de-France et du département de Paris ;

Vu le projet de délibération en date du 31 mai 2016, par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation le compte administratif du budget annexe du fossoyage pour l'exercice 2015 ;

Sur le rapport présenté par Madame Pénélope KOMITÈS, au nom de la 3^{ème} Commission, et Monsieur Julien BARGETON, au nom de la 1^{ère} Commission,

Délibère :

Article 1 : Le compte administratif du budget annexe du fossoyage de la Ville de Paris pour l'exercice 2015 est arrêté en dépenses et en recettes ainsi qu'il suit (le détail par niveau de vote figure en annexe A) :

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes :	189 652,40 euros
Dépenses :	188 502,92 euros
Solde d'exécution excédentaire 2015 :	1 149,48 euros
Report de l'exercice 2014 :	272 100,74 euros
Résultat cumulé 2015 :	273 250,22 euros

Identique au compte de gestion établi par M. le Directeur Régional des Finances Publiques d'Île-de-France et du département de Paris.

SECTION D'EXPLOITATION

Recettes:	4 033 322,08 euros
Dépenses :	3 811 880,60 euros
Résultat excédentaire 2015 :	221 441,48 euros
Report de l'exercice 2014 :	111 706,64 euros
Résultat cumulé 2015 :	333 148,12 euros

Identique au compte de gestion établi par M. le Directeur Régional des Finances Publiques d'Île-de-France et du département de Paris.

Article 2 : Affectation du résultat du budget 2015 :

On constate en fin d'exercice que le bilan de clôture présente :

- un solde d'exécution cumulé de la section d'investissement excédentaire d'un montant de 273 250,22 euros. Comme le prévoit l'instruction comptable M4 relative aux services publics locaux à caractère industriel et commercial, il sera reporté dans son intégralité, lors du vote du budget supplémentaire 2016, en recettes de la section d'investissement (ligne R 001 « Solde d'exécution positif reporté de N-1 ») ;
- un résultat excédentaire cumulé de la section d'exploitation d'un montant de 333 148,12 euros, qui sera reporté en recettes de la section d'exploitation (ligne R 002 « Excédent d'exploitation reporté de N-1 ») au budget supplémentaire 2016 à hauteur de 283 148,12 euros et en recettes de la section d'investissement (ligne 1068) au titre de l'autofinancement au budget supplémentaire 2016 à hauteur de 50 000,00 euros.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO

ANNEXE A

Dépenses et recettes constatées de l'exercice 2015 par niveau de vote

INVESTISSEMENT- CREDITS DE PAIEMENT

Chap.	DEPENSES	
20	Immobilisations incorporelles	- €
21	Immobilisations corporelles	103 725,92 €
23	Immobilisations en cours	- €
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €
13	Subventions d'investissement	- €
16	Emprunt et dettes assimilées	- €
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	84 777,00 €
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	- €
TOTAL		188 502,92 €
Chap.	RECETTES	
13	Subvention d'investissement	- €
16	Emprunt et dettes assimilées	- €
23	Immobilisations en cours	- €
10	Dotations, fonds divers et réserves	50 000,00 €
27	Autres immobilisations financières	- €
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	139 652,40 €
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	- €
TOTAL		189 652,40 €

SECTION D'EXPLOITATION

Chap.	DEPENSES	
011	Charges à caractère général	483 078,46 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 188 626,22 €
65	Autres charges de gestion courante	- €
66	Charges financières	- €
67	Charges exceptionnelles	523,52 €
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	139 652,40 €
TOTAL		3 811 880,60 €
Chap.	RECETTES	
70	Vente de produits fabriqués, prestations...	3 942 085,89 €
74	Subventions d'exploitation	- €
75	Autres produits de gestion courante	6 459,19 €
77	Produits exceptionnels	- €
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	84 777 €
TOTAL		4 033 322,08 €